

1. Identification

Identificateur de produit**Identité du produit**

Hydrogen Gas (CHE-8021S)

Autres moyens d'identification;

Nest pas applicable

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Utilisé dans diverses applications industrielles.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558**Secours****Téléphone No**Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit**Service clientèle:**Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Gaz inflammable, catégorie 1; H220 Gaz extrêmement inflammable.

Gaz sous pression; H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.

asphyxiant simple

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Éléments d'étiquetage

Danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

[Prévention] :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fuméesr.

[Réponse] :

P377 Fuite de gaz enflammé : Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

[Stockage] :

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

[Disposition] :
Autres dangers

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Hydrogen Numéro CAS: 1333-74-0 Synonymes : Aucune information disponible	80 - 100	Gaz inflammable, catégorie 1; H220 Gaz sous pression; H280	Pas de données disponibles.-

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

Section 4. Premiers secours**Description des premiers secours****Généralités**

Prenez d'abord des mesures de protection individuelle et, après avoir assuré la sécurité, déplacez le patient hors de la zone contaminée vers un endroit où il y a de l'air frais. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'engelure ou de congélation, n'utilisez pas d'eau chaude. Ne frottez pas la zone touchée.

Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

Inhalation

Prenez les précautions appropriées pour assurer votre propre sécurité avant de tenter de vous courir (p. ex., portez l'équipement de protection respiratoire approprié, utilisez le système de jumelage), puis retirez la personne exposée à l'air frais. Restez au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'est arrêtée ou est laborieuse, le personnel qualifié devrait donner une respiration artificielle ou des respirations assistées. Il est préférable de donner de l'oxygène sous la direction d'un personnel qualifié.

Si le cœur s'est arrêté, le personnel qualifié devrait commencer la réanimation cardiorespiratoire immédiatement.

Obtenez des soins médicaux immédiats.

Yeux

En cas d'engelures, n'essayez pas de chauffer la zone touchée, couvrez les yeux avec de la gaze et consultez immédiatement un médecin.

En l'absence d'engelures, ouvrez immédiatement les paupières, rincez la zone touchée avec beaucoup d'eau tiède pendant plus de 30 minutes jusqu'à ce que la contamination soit éliminée, puis couvrez les yeux avec de la gaze et consultez immédiatement un médecin.

Peau

Si nécessaire, portez des gants de protection pour éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Enlevez les vêtements contaminés.

En cas d'engelures, n'essayez pas de chauffer la zone touchée, ne rincez pas ou ne frottez pas la zone touchée et consultez immédiatement un médecin.

S'il n'y a pas d'engelures, n'enlevez pas vos vêtements, vaporisez beaucoup d'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appliquez un pansement stérile et consultez immédiatement un médecin.

Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme une voie d'exposition potentielle. Rincer bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Résumé**

Un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut provoquer des engelures. Asphyxie par manque d'oxygène : risque de décès.

Inhalation : À des concentrations élevées, peut provoquer une asphyxie, avoir des effets sur le système nerveux central et accroître le rythme respiratoire. Des

symptômes d'asphyxie comprennent des maux de tête, des vertiges, une respiration rapide, un pouls accru, des sautes d'humeur, des tremblements, une cyanose, une faiblesse musculaire, une narcose, un engourdissement des extrémités, une perte de conscience et la mort.

Contact avec la peau : Un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut provoquer des engelures et des brûlures par le froid.

Contact avec les yeux : Un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut provoquer des engelures, des brûlures par le froid et des lésions oculaires permanentes.

Ingestion : N'est pas considéré comme une voie d'exposition potentielle, mais un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut causer des brûlures par le froid et des engelures. **Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:** En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Voir la section 2 pour plus de détails.

Effets chroniques

Une exposition chronique aura probablement des effets sur le système sanguin, le système nerveux central et l'appareil cardiovasculaire.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés : Ne pas éteindre le gaz qui brûle si le débit ne peut pas être fermé immédiatement. Éteindre les incendies secondaires avec des matières appropriées. Eau pulvérisée, brouillard.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition dangereuse disponible.

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumées.

Conseils aux pompiers

ou légèrement bleutée. Une boule de feu se forme si un nuage de gaz s'enflamme immédiatement après son émission.

Danger d'explosion : Peut former un mélange gaz-air inflammable/explosif. Le récipient peut exploser sous l'effet de la chaleur d'un incendie.

Réactivité : Peut réagir violemment avec des matières incompatibles, augmentant le risque d'incendie ou d'explosion.

Mesures de prudence contre l'incendie : Faire preuve de prudence au moment de lutter contre un incendie de nature chimique.

Mesures de lutte contre les incendies : Incendie provenant d'une fuite de gaz : Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés. Peut former un mélange gaz-air inflammable/explosif.

Protection pendant la lutte contre un incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'un incendie sans un équipement de protection adéquat, y compris une protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : Aucun connu.

Autres informations : Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 115

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgent

Équipement de protection : Utilisez la protection respiratoire recommandée. Portez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié : vêtements de protection, gants et protection des yeux/du visage.

Procédures d'urgence : Arrêtez la fuite si cela peut être fait en toute sécurité. Éliminez les sources d'inflammation. Évacuez le personnel non nécessaire. Ventilez la zone. Placez-vous en amont du vent.

Pour le personnel d'urgence

Équipement de protection : Utilisez la protection respiratoire recommandée. Portez des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection des yeux/du visage. Équipez l'équipe de nettoyage avec la protection adéquate.

Procédures d'urgence : À l'arrivée sur les lieux, on s'attend à ce qu'un premier intervenant reconnaisse la présence de marchandises dangereuses, protège lui-même et le public, sécurise la zone et demande l'assistance de personnel formé dès que les conditions le permettent. Ventilez la zone. Arrêtez la fuite si cela peut être fait en toute sécurité. Éliminez les sources d'inflammation. Évacuez le personnel non nécessaire. Ventilez la zone.

Vérifiez la teneur en oxygène avant d'entrer dans la zone. Éliminer toutes les sources d'inflammation possibles. Tenir à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, des sources d'inflammation et des matériaux incompatibles. - Ne pas fumer. Ne respirez pas de gaz. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Arrêtez la source de la fuite, si cela peut être fait en toute sécurité. Isoler la zone jusqu'à ce que le gaz se soit dispersé. Envisagez l'utilisation d'un jet d'eau pour disperser les vapeurs. Ventilez et testez la zone pour détecter la présence de gaz avant d'y entrer. Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour la rétention : Arrêtez la fuite si possible sans risque. Comme mesure de précaution immédiate, isolez la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. N'utilisez que des outils antidéflagrants.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément à de bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails). Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne respirez pas de gaz.

Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Enlevez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les aires de restauration.

Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Un emplacement séparé et résistant au feu est recommandé. Garder/conserver à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Les cylindres doivent être stockés à la verticale avec le capuchon de protection de la valve en place et solidement fixés pour éviter toute chute. Conserver conformément aux réglementations locales.

Est conforme à la réglementation applicable. Il faut suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser du matériel antidéflagrant.

Matières incompatibles : Combustibles puissants. Oxygène. Halogènes. Air. Catalyseurs métalliques comme le nickel et le platine.

Gaz asphyxiant à haute concentration. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est insuffisante. Ne pas entrer dans les zones de stockage et les espaces confinés à moins que la ventilation soit adéquate.

Le gaz s'échappant du cylindre peut causer des brûlures de type gel.

Utiliser uniquement des outils non étincelants. Utiliser un équipement électrique (ventilation, éclairage et manutention de matériaux) anti-explosion.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Les contenants vides conservent des résidus de produit et peuvent être dangereux et contenir des vapeurs inflammables résiduelles. Protéger les cylindres contre les dommages physiques. Ne pas pressuriser, couper ou souder les contenants.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisé dans diverses applications industrielles.

Restrictions d'utilisation :
 Non disponible.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1333-74-0	Hydrogen	ACGIH	(D) asphyxiant simple - (EX) Risque d'explosion
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, Risque d'explosion
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, Risque d'explosion
		Nouvelle-Écosse	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, Risque d'explosion
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	see Appendix F: Minimal Oxygen Content
		Île-du-Prince-Édouard	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, Risque d'explosion
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

En fonction du danger et du potentiel d'exposition, choisir un respirateur qui respecte l' norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés conformément à un programme de protection respiratoire pour assurer l'ajustement approprié, la formation, et d'autres importants aspects de l'utilisation. Le choix des appareils respiratoires doit être fondé sur l'exposition connue ou prévue les niveaux, les dangers du produit et les limites de travail sécuritaires du respirateur sélectionné.

Yeux

Lunettes de sécurité chimique

Peau

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Si le matériau est froid, portez des gants de protection résistants à la température. Portez des gants de protection. Portez des vêtements de protection appropriés.

Matériaux pour les vêtements de protection : matériaux et tissus résistants aux

produits chimiques. Il est recommandé de porter des vêtements résistants au feu et aux flammes.

Contrôles d'ingénierie Des détecteurs de gaz devraient être utilisés lorsque des gaz ou vapeurs inflammables peuvent être libérés. Assurez-vous d'une ventilation adéquate, surtout dans les espaces confinés. Suivez les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Des fontaines de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Utilisez des équipements antidéflagrants. Des détecteurs d'oxygène devraient être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être libérés. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées. Des évaluations des risques spécifiques au site devraient être effectuées afin de déterminer les mesures de contrôle d'exposition appropriées. Le cas échéant, utilisez des enceintes de processus, une ventilation locale par extraction, ou d'autres dispositifs d'ingénierie pour maintenir les niveaux d'aérosols en dessous des limites d'exposition recommandées.

Autres pratiques de travail Portez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants chimiquement compatibles, vêtements de protection et lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. En cas de ventilation insuffisante : portez un appareil de protection respiratoire.

Lors de la rupture de ligne et lorsqu'il existe un risque d'exposition plus élevé, des vêtements de protection supplémentaires peuvent être nécessaires. Une évaluation des risques en matière d'EPI spécifique au site est recommandée et doit être examinée pour identifier les exigences supplémentaires pouvant être nécessaires pour des tâches spécifiques. Vérifiez la teneur en oxygène avant d'entrer dans la zone. Éliminer toutes les sources d'inflammation possibles. Tenir à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, des sources d'inflammation et des matériaux incompatibles. - Ne pas fumer. Ne respirez pas de gaz. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Gas
Couleur	Incolore
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	-259.2 °C (-434.56 °F) at 54 mm Hg

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	-252.77 °C (-422.99 °F)
Inflammabilité (solide, gaz)	Gas
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : 4 % (% by volume) Limite supérieure d'explosivité: 75 % (% by volume)
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	500 °C (932 °F)
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Non disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	1.24 * 106 mmHg @ 25°C (77 °F)
Densité	0.000083 g/ml (AIR = 1)
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Explosive Properties	Contains gas under pressure; may explode if heated
Inflammabilité	Extremely flammable gas
Gravité spécifique	0.0695 (Gas)

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut réagir violemment avec des matériaux incompatibles, augmentant le risque d'incendie ou d'explosion.

Stabilité chimique

Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses, flammes nues, sources d'inflammation et matériaux incompatibles,

Matières incompatibles

Combustibles puissants. Oxygène. Halogènes. Air. Catalyseurs métalliques comme le nickel et le platine.

Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dangereuse disponible.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Hydrogen - (1333-74-0)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1333-74-0	Hydrogen	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
Classification		Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale		---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée		---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation		---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire		---	Non applicable
Sensibilisation cutanée		---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		---	Non applicable
Cancérogénicité		---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction		---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		---	Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut provoquer des engelures. Asphyxie par manque d'oxygène : risque de décès.

Inhalation : À des concentrations élevées, peut provoquer une asphyxie, avoir des effets sur le système nerveux central et accroître le rythme respiratoire. Des symptômes d'asphyxie comprennent des maux de tête, des vertiges, une respiration rapide, un pouls accru, des sautes d'humeur, des tremblements, une cyanose, une faiblesse musculaire, une narcose, un engourdissement des extrémités, une perte de conscience et la mort.

Contact avec la peau : Un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut provoquer des engelures et des brûlures par le froid.

Contact avec les yeux : Un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut provoquer des engelures, des brûlures par le froid et des lésions oculaires permanentes.

Ingestion : N'est pas considéré comme une voie d'exposition potentielle, mais un contact avec le gaz s'échappant du récipient peut causer des brûlures par le froid et des engelures. **Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:** En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Effets chroniques Une exposition chronique aura probablement des effets sur le système sanguin, le système nerveux central et l'appareil cardiovasculaire.

Section 12. Informations écologiques
Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Hydrogen - (1333-74-0)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Autres renseignements : Le récipient peut demeurer dangereux lorsque vide. Continuer à observer toutes les précautions. Manipuler les récipients vides avec soin, car les vapeurs résiduelles sont inflammables. Les bouteilles de gaz vides doivent être retournées au fournisseur pour recyclage ou remplissage. Ne pas percer ou incinérer le contenant.

Section 14. Informations relatives au transport



Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

DOT (transport terrestre national)

Numéro ONU	HYDROGÈNE COMPRIMÉ
Nom d'expédition des Nations unies	UN1049,Hydrogen, compressed,2.1,
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable

TMD (transport terrestre national)

Numéro ONU	UN1049
Nom d'expédition des Nations unies	Hydrogen, compressed

Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable

IMO / IMDG (transport maritime)

Numéro ONU	UN1049
Nom d'expédition des Nations unies	Hydrogen, compressed
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable

ICAO/IATA

Numéro ONU	UN1049
Nom d'expédition des Nations unies	Hydrogen, compressed
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA): Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

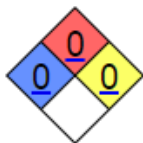
Classement NFPA

Santé (bleu) :0

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :--

**Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):**

Hydrogen (Présent)

CERCLA Produits chimiques et quantités à signaler :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Hydrogen

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey :

Hydrogen

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie :

Hydrogen

Proposition 65 - Substances carcinogènes :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de croissance :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	US TSCA	Australia AICS	Korea ECL	EU EINECS	EU ELINCS	EU SVHC	EN NLP	Mexico INSQ
Hydrogen (1333-74-0)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	China IECSC	Japan ENCS	Japan ISHL	Japan PDSCL	Japan PRTR 1	Japan PRTR 2	Philippines PICCS	New Zealand NZIOC
Hydrogen (1333-74-0)	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

Section 16. Autres informations

Date de révision 11/24/2025

Numéro de fiche 3

signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document